

## De la gare de Saint-Chéron à la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse (31,5 km)

### De la gare de Saint-Chéron au GR® 11 D

Balisage blanc-rouge

6 km – 1 h 30

CARTE IGN 2216 ET

**Gare de Saint-Chéron** (RER C, ligne de Dourdan) (zone 6).

Prendre l'avenue de la Gare. Traverser la rue Aristide-Briand et emprunter la ruelle de l'Eglise-de-Félix qui débouche dans une cour donnant sur la rue Charles-de-Gaulle. La suivre à droite pendant 30 m avant de prendre, sur la gauche, une autre ruelle qui monte en escalier et aboutit face à l'ancien cimetière. Le laisser sur la droite, et rejoindre la D 132. Traverser pour emprunter à droite la rue Henri-Louin ; la quitter au bout de 100 m, en biais à gauche pour le chemin rural du Marais qui passe près du cimetière actuel pour atteindre la D 132

**GR®** jonction avec le GR® de Pays du Hurepoix qui vient à droite de Saint-Maurice-Montcouronne.

Couper la D 132 et prendre un chemin qui entre dans les Grands Bois du Marais. Au bout de 500 m, tourner à gauche et suivre pendant 1,2 km un large chemin. Dépasser à droite l'avenue des Châtaigniers. Arriver près d'une borne GDF. Continuer tout droit.

**GR®** Peu après une borne jaune GDF, le GR® de Pays du Hurepoix continue tout droit, vers Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Tourner à droite dans un chemin orienté au nord.

Rejoindre la D 132. L'emprunter sur quelques mètres, pour arriver au carrefour du Marais ; le GR® prend, à droite, la D 27 qui passe au bout de la pièce d'eau formée par la Rémarde au pied du château du Marais.

[Un des plus beaux châteaux du 18<sup>e</sup> siècle de la région d'Ile-de-France.](#)

Traverser la D 27 et longer l'Orangerie du château par un chemin empierré qui monte au nord.

**GR®** Jonction avec le GR® 111 qui se dirige à droite vers Saint-Michel-sur-Orge.

Après 400 m, le GR® 11 continue tout droit, alors que le GR® 11 D, commun avec le GR® 111 part à gauche.

### **De la séparation avec le GR® 11 à Bonnelles**

Balisage blanc-rouge

**10,5 km – 2 h 40**

CARTE IGN 2216 ET et 2215 OT

1,5 km plus loin, quitter le GR® 111 qui tourne vers le sud dans le bois de Tous-Vents. Utiliser un chemin de champs qui mène à la D 838, la traverser. Suivre un chemin en bordure de la forêt domaniale d'Angervilliers, puis tourner à gauche et à droite pour passer sous le TGV et sous l'autoroute A 10. Tourner à droite puis à gauche et poursuivre jusqu'au hameau de La Bâte.

**GR®** à gauche, jonction avec le GR® 655-Ouest, venant de Saint-Arnoult-en-Yvelines.  
Le GR® 11 D et le GR® 655-Ouest ont un parcours commun, jusqu'au sud des Molières.

Emprunter les rues de l'Etang, du Feu-St-Jean et de Corblin.

A la sortie du hameau, prendre à droite un chemin sous bois qui atteint le moulin Coleau. Se diriger vers la gauche et, prendre, plus loin, le premier chemin menant à la D 988. La prendre à gauche, sur 100 m, et pénétrer dans la réserve naturelle pour entrer dans Bonnelles.

### **De Bonnelles aux Molières**

Balisage blanc-rouge

**9 km – 2 h 30**

CARTE IGN 2215 OT et 2315 OT

Emprunter les rues Fontaine-Saint-Symphorien, de la Libération, de Villevert, puis à droite un chemin piétonnier le long de la D 132. Traverser la route. Rejoindre l'ancienne D 988 (désaffectée à cet endroit).

Poursuivre en droite ligne, emprunter, en forêt, le pont d'une ancienne ligne de chemin de fer et rejoindre la petite route, menant à droite à Villevert.

Dans ce hameau, prendre à droite un chemin par champs et bois, puis suivre à gauche une route jusqu'à Pecqueuse.

Traverser le village par la D 24. puis prendre à droite un chemin qui descend le long du stade. Remonter tout droit dans le bois des Garennes-des-Pommerets.

**GR®** Sur le plateau, séparation avec le GR® 655-Ouest qui continue à gauche vers le nord.

Traverser la D 838.

**GR®** jonction avec le GR® 11 à l'entrée des Molières.

Eglise du 11<sup>e</sup> siècle.

## **Des Molières à la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse**

Balisage blanc-rouge

**6 km – 1h 30**

CARTE IGN 2315 OT

Prendre la D 40 à gauche, puis la D 838 à droite. En tournant à gauche, entrer dans le bois et, par une descente rapide, rejoindre le chemin de la Vallée pour arriver au hameau de Montabé (*situé dans un vallon bordé de collines boisées*).

Suivre une route qui traverse le hameau en décrivant quelques méandres. Couper un petit ruisseau et, en grim pant, atteindre une petite route.

L'emprunter à gauche jusqu'au premier virage.

Suivre à droite l'ancienne voie ferrée Paris - Limours sur 1,5 km.

A la hauteur d'un pont de pierre, quitter le chemin en sous-bois et monter sur le pont. Prendre à droite la rue des Molières, puis à gauche l'avenue Guy-de-Coubertin.

Traverser l'ancien passage à niveau et prendre à droite pour atteindre la **gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse** (RER B) (zone 5)